

**Intervention du Luxembourg à la  
67<sup>ème</sup> session du CUPEEA  
Vienne, Juin 2024**

**Point 8. Rapport sur la 63ème session du Sous-Comité juridique**

Monsieur le Président,  
Chers délégués, chers observateurs,

Le Luxembourg souhaite saluer les avancées réalisées lors de la 63ème session du Sous-Comité juridique et remercie M. le président Santiago Ripol Carulla pour son engagement. Toutefois, nous regrettons que le rapport du Sous-Comité juridique n'ait pas pu être adopté lors de sa session en avril dernier, c'est une première. Ce rapport représente le fruit d'un travail collectif et minutieux, visant à avancer nos discussions sur des sujets importants et à trouver des solutions communes aux défis auxquels nous sommes confrontés. Nous saluons les efforts du Secrétariat grâce auxquels nous avons pu adopter un rapport procédural. Nous espérons cependant que cela nous constituera pas un précédent. Nous devons maintenant concentrer nos efforts sur la recherche du meilleur résultat possible pour cette session du CUPEEA en cours et faire preuve de constructivité et de coopération.

Monsieur le Président,

Etant donné l'absence de rapport exhaustif de la dernière session du Sous-Comité juridique, ma délégation souhaite s'exprimer sur ce point de l'ordre du jour afin de rappeler ses positions sur certains points clés des délibérations d'avril dernier.

Le Luxembourg est ravi que les travaux du groupe de travail sur les activités des ressources de l'espace aient pu avancer de manière concrète. Au cours des dernières sessions du groupe de travail, le Luxembourg a partagé des informations sur ses activités nationales actuelles dans les domaines juridique, technologique, de la recherche et de l'éducation, et industriel.

Notre édition annuelle de la « Space Resources Week » s'est tenue du 25 au 27 mars et a permis de mettre en relation les agences spatiales, les instituts de recherche, les start-ups et les acteurs de l'industrie (tant terrestre que spatiale). Cet événement a été organisé comme chaque année par le *European Space Resources Innovation Center*, la *Luxembourg Space Agency*, l'Agence spatiale Européenne et le *Luxembourg Institute of Science and Technology*. L'édition 2024 a été l'occasion de fixer des priorités, et d'explorer de nouveaux développements permettant à l'humanité d'aller plus loin dans l'espace, de manière plus durable. La prochaine édition aura lieu du 19 au 21 mai 2025.

Le 26 mars 2024, dans le cadre du groupe de travail sur les aspects juridiques des activités relatives aux ressources spatiales, et en parallèle de la « Space Resources Week 2024 », le Luxembourg a eu l'honneur d'accueillir, conjointement avec la Belgique, la réunion d'experts organisée par le Bureau des Affaires Spatiales des Nations Unies. La réunion a accueilli plus de 170 participants sur place et en ligne, en provenance d'agences spatiales, de l'industrie, de gouvernements, d'organisations non-

gouvernementales et du monde académique et de la recherche, aussi bien d'Etats-Membres que d'entités ayant le statut d'observateur. Merci à toutes les parties prenantes pour leur implication et leur engagement. Nous saluons le « Rapport sur la Conférence internationale sur les ressources spatiales, y compris les résultats de la réunion d'experts destinée à recueillir des contributions préliminaires à examiner à la conférence internationale prévue à Vienne en 2024 » (A/AC.105/C.2/122) qui nous servira de base dans les futurs travaux du Groupe de travail.

A titre national, le Luxembourg est convaincu que les échanges dans le cadre d'autres initiatives, tels que les Accords Artémis, « The Hague International Space Resources Governance Working Group » et le « Global Expert Group on Sustainable Lunar Activities » de la *Moon Village Association*, conduiront à un partage de connaissances précieux et à une meilleure compréhension technique des questions-clés. Ceci, à son tour, fera progresser les travaux aux Nations Unies.

En complément de notre engagement susmentionné, le Luxembourg a soumis plusieurs contributions écrites lors du Sous-Comité juridique :

- CRP31 introduit ensemble avec la Belgique présentant une vue d'ensemble de la réunion d'experts et nos principales conclusions à l'attention du groupe de travail et de toutes les délégations.
- CRP29 sur l'état actuel et les priorités futures de l'utilisation des ressources spatiales, fournie par le Centre européen d'innovation en matière de ressources spatiales.

Le Luxembourg soutient pleinement le « Rapport de la présidence et de la vice-présidence du Groupe de travail sur les aspects juridiques des activités relatives aux ressources spatiales » (A/AC.105/C.2/2024/SRA/L.1) et son adoption lors de cette session du COPUOS afin de permettre la continuation des travaux du Groupe de travail. Nous soutenons la décision du groupe de travail de recueillir des contributions supplémentaires concernant les éléments d'un premier ensemble de principes recommandés pour les activités liées aux ressources spatiales, jusqu'au 16 septembre 2024. En outre, nous soutenons l'accord du groupe de travail selon lequel le président et le vice-président du groupe de travail prépareraient un premier projet de principes recommandés pour les activités relatives aux ressources spatiales qui serait partagé avec les États membres du Comité au début du mois de janvier 2025.

Monsieur le Président,

Le Luxembourg souhaite remercier Mme Franziska Knur pour le travail mené en tant que présidente du Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique. Le groupe de travail est doté d'une mission importante et offre une occasion précieuse d'explorer les moyens d'utiliser et de développer les outils existants. Par conséquent, nous nous félicitons du début de l'échange de vues sur la mise en œuvre de l'article XI du Traité sur l'Espace.

Pour finir, nous souhaitons exprimer notre soutien à la proposition présentée par la Roumanie d'évaluer les mécanismes de coordination pour les activités lunaires au sein du COPUOS. La coopération volontaire sur des questions d'intérêt commun liées aux opérations lunaires, y compris un échange officiel d'informations entre les parties prenantes, est d'une importance cruciale pour les activités actuelles et futures. Nous espérons échanger sur ce sujet important lors de cette session en 2024.

Je vous remercie pour votre attention.